

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01.06.2005

revue le : 01.06.2005

1 Désignation du produit, de la préparation et de la société

· **Identification de la substance ou de la préparation**

· **Nom du produit: Technovit 3040 liquide**

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Résine pour l'examen de surfaces indirect et la prise d'empreintes

· **Producteur/fournisseur:**

Heraeus Kulzer GmbH
Grüner Weg 11, D-63450 Hanau
Tel.: 06081 959-365 (Wehrheim)

· **Service chargé des renseignements:** Département " sécurité des produits "

· **Renseignements en cas d'urgence:**

Centre antipoison de Berlin: Téléphone (24 heures) 030 19240 (+49 30 19240)

2 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**

· **Description :** Préparation aux méthacrylates

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 80-62-6 EINECS: 201-297-1	méthacrylate de méthyle	Xi, F; R 11-37/38-43	> 90%
CAS: 99-97-8 EINECS: 202-805-4	N,N-diméthyl-p-toluidine	T; R 23/24/25-33-52/53	0-5%

· **Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**



Xn Nocif
F Facilement inflammable

· **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 11 Facilement inflammable.

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 33 Danger d'effets cumulatifs.

R 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

· **Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

· **Indications générales :**

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01.06.2005

revue le : 01.06.2005

Nom du produit: **Technovit 3040 liquide**

(suite de la page 1)

- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :**
*Consulter immédiatement un médecin.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.*

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
*CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
CO₂, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.*
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
*Eau.
Jet d'eau à grand débit.*
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité :** *Porter un appareil de protection respiratoire.*

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
*Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, tissus pour des quantités petites)
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination*
- **Indications complémentaires :**
*Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13*

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
 - **Précautions à prendre pour la manipulation:**
*Tenir les emballages hermétiquement fermés
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.*
 - **Préventions des incendies et des explosions:**
*Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.*
- **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** *Stocker à un endroit frais.*
 - **Indications concernant le stockage commun :** *non nécessaire*
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
*Stockage frais (pas au-dessus de 25° C)
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés*

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01.06.2005

revue le : 01.06.2005

Nom du produit: Technovit 3040 liquide

(suite de la page 2)

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

80-62-6 méthacrylate de méthyle

VME ()	Valeur momentanée: 820 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 410 mg/m ³ , 100 ppm
--------	--

- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel :**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec la peau
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
 - **Protection respiratoire :**
Pas nécessaire en cas de ventilation suffisante; autrement utilisation de protection respiratoire (filtre A).
 - **Protection des mains :**
Si le contact avec la peau ne peut pas être empêché, des gants de protection sont recommandés pour éviter une sensibilisation possible.
Gants résistants aux solvants
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
 - **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
 - **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - **Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Gants en PVA
 - **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Butylcaoutchouc
Caoutchouc fluoré (Viton)
Caoutchouc nitrile
Caoutchouc chloroprène
 - **Protection des yeux :** Non vraiment nécessaire
 - **Protection du corps :** Vêtement de protection léger

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

· Forme :	liquide
· Couleur :	incolore

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01.06.2005

revue le : 01.06.2005

Nom du produit: **Technovit 3040 liquide**

(suite de la page 3)

· Odeur :	caractéristique
· Modification d'état	
· Point de fusion :	non déterminé
· Point d'ébullition :	100°C
· Point d'éclair :	10°C
· Température d'inflammation :	430°C
· Auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosivité :	
· inférieure :	2,1 Vol %
· supérieure :	12,5 Vol %
· Pression de vapeur à 20°C:	47 hPa
· Densité à 20°C:	0,940 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau :	non ou peu miscible
· Viscosité :	
· dynamique à 20°C:	1 mPas
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	97,0 %

10 Stabilité et réactivité

- **Conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **Produits de décomposition dangereux :** néant
- **Indications complémentaires :**
Possibilité de polymérisation générant du chaleur en cas de stockage trop longue et/ou au température élevé.

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
99-97-8 N,N-diméthyl-p-toluidine		
Oral	LD50	500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation :**
 - **de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.
 - **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :
Nocif

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01.06.2005

revue le : 01.06.2005

Nom du produit: Technovit 3040 liquide

Irritant

(suite de la page 4)

12 Informations écologiques

· **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 2 (calculé d'après VwVwS) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Produit :**

· **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Des petites quantités peuvent être mélangées au (aux) composant(s) du système pour la polymérisation et jetées aux ordures ménagères. Des quantités plus importantes sont à déposer dans des containers d'ordures spéciaux conformément aux règlements en vigueur dans les différents pays.

· **Catalogue européen des déchets**

11 01 98 autres déchets contenant des substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Prescriptions de transport

· **Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**



· **Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**

3 (F1) Matières liquides inflammables.

· **Indice Kemler :**

339

· **No UN**

1247

· **Groupe d'emballage :**

II

· **Désignation du produit :**

1247 MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE
MONOMÈRE STABILISÉ, solution

· **Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :**



· **Classe IMDG/GGVmer :**

3

· **No UN :**

1247

· **Label**

3

· **Groupe d'emballage :**

II

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01.06.2005

revue le : 01.06.2005

Nom du produit: Technovit 3040 liquide

(suite de la page 5)

- **No EMS :** F-E,S-D
- **Polluant marin :** Non
- **Désignation technique exacte :** METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED, solution

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**



- **Classe ICAO/IATA :** 3
- **No ID UN :** 1247
- **Label :** 3
- **Groupe d'emballage :** II
- **Désignation technique exacte :** METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED, solution

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**

Xn Nocif
F Facilement inflammable

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

méthacrylate de méthyle
N,N-diméthyl-p-toluidine

· **Phrases R :**

11 Facilement inflammable.
20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
33 Danger d'effets cumulatifs.
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

· **Phrases S :**

9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
43 En cas d'incendie, utiliser du sable, du dioxyde de carbone ou un agent d'extinction à poudres inertes. Ne jamais utiliser d'eau.

· **Prescriptions nationales :**

· **Directives techniques air :**

Classe	Part en %
I	0-5
NK	> 90

(suite page 7)

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01.06.2005

revue le : 01.06.2005

Nom du produit: Technovit 3040 liquide

(suite de la page 6)

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (calculé d'après VwVwS) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases R importantes:

- 11 Facilement inflammable.
- 23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- 33 Danger d'effets cumulatifs.
- 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Service responsable de l'édition de cette fiche de données: Service Sécurité/Environnement**· Contact :**

Dr. Thiele Tel.: (+49) 6181 35-3012

email: ruediger.thiele@heraeus.com**· * Données modifiées par rapport à la version précédente**